FORMATION “PRAP 2S ALM”

Acteur de la prévention des risques liés à l’activité physique option sanitaire et médico-social
« accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et de l’autre »

Formation certifiante délivrant le certificat PRAP 2S

Durée :
28h00

Tarif :
840.00 € HT

Formation en Présentiel

Public :

Formation ouverte à tout salarié du secteur sanitaire et médico-social impliqué dans la prévention des risques liés à l’activité physique.

Prérequis :

Aucun prérequis obligatoire.

Effectif :

Maximum 10 stagiaires, il n’y a pas d’effectif minimum.

Déroulé de la formation :

28 heures réparties en 4 journées étalées sur 3 semaines. Comprend un travail intersession d’observation et d’analyse d’une situation de travail dangereuse vue dans le cadre professionnel.

Certification :

- Évaluation écrite et pratique individuelle.
- Obtention du certificat Acteur Prap 2S ALM conditionnée par la présence à l’ensemble de la formation et la réussite aux épreuves certificatives.

Maintien et actualisation des compétences (MAC) :

Tous les 2 ans, sur 2 journées, soit 14 heures de formation.

Objectifs pédagogiques :

A l’issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu’acteur de la prévention des risques liés à l’activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l’autre et de soi.

Programme de la formation :

La prévention des risques professionnels :

- Découvrir les missions et le rôle de l’acteur PRAP.
- Comprendre l’intérêt et les enjeux de la prévention : accident de travail, maladie professionnelle, accident de trajet, sinistralité du secteur, enjeux de la prévention.
- Caractériser les risques liés à son métier : le mécanisme d’apparition du dommage, les risques du métier.
- Les dommages liés à l’activité physique basée sur les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

La démarche de prévention :

- Les principes généraux de prévention.
- Les acteurs de la prévention et la remontée d’informations.
- Observer et analyser des situations de travail dangereuses afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et humaines.

Méthodes pédagogiques :

- Variées avec participation active des stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques, mises en situation, analyses de pratiques, démonstrations et exercices pratiques.

Formateur :
Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP à jour.

Satisfaction et évaluation :
Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.

- A froid, 180 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Dates de session :
Dates définies avec l'entreprise. Délai d'accès estimé à 2 à 4 semaines après la demande, selon les disponibilités et l'organisation des sessions.

Assistance technique :
contact@asf-formation.fr

L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi :

- La démarche ALM.
- Les enjeux de la démarche.
- L'analyse des déplacements naturels.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en place un accompagnement en favorisant l'autonomie de la personne aidée, en utilisant les aides techniques appropriées au regard de l'environnement et des risques.

Matériel pédagogique :

- 1 lit médicalisé pour 5 stagiaires, soit 2 lits pour 10 stagiaires, réglables au minimum en hauteur, avec relève-buste, potence et poignée réglables, barrières escamotables,
- 1 fauteuil roulant manuel avec, au minimum, des accoudoirs escamotables et des repose-pieds,
- 1 fauteuil avec au minimum des accoudoirs réglables en hauteur,
- 1 lève personne avec au minimum 3 tailles différentes de harnais, type universel en U et la possibilité de prendre en charge une personne au sol,
- 1 verticalisateur électrique avec au minimum 3 tailles différentes de harnais adaptés au modèle,
- 2 draps de glisse de 90x90 au minimum, glissants sur les 2 faces et sans poignées, guidon de transfert, aides à la marche,
- Matériel pour la mise en scène des Principes de Sécurité et d'Économie d'Effort : caisses avec et sans poignées, seau, balais, bouteilles d'eau, etc.
- Modèle de la colonne vertébrale, des disques intervertébraux, des différentes articulations.





Académie Savoir & Faire (GO LEARN) - 3 rue René Dupont 08090 TOURNES
Société par Action Simplifiée enregistrée au RCS de Sedan sous le numéro 930165246 - Siret 930 165 246 00016
CODE NAF : 8559A - NDA : 44 08 00740 08 – Certification QUALIOPI : N° 24FOR02265.1
N° habilitation SST : H36022/2025/SST-1/O/09 – N° habilitation Prap-2S : H38106/2026/Prap-2S-1/O/09
Tél 03 24 29 91 16 – contact@asf-formation.fr – www.asf-formation.fr